

PSYCHOLOGUE – UFNA (Unité Fonctionnelle Nutrition-Addictologie)

1 . Mission générale :

La mission fondamentale est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique.

Le psychologue assure une évaluation et de soins psychologiques intégrés à une prise en charge pluridisciplinaire de patients souffrant de troubles de l'usage avec ou sans substance, de troubles du comportement alimentaire ou en situation d'obésité en échec de soins de premier recours.

2. Mission spécifiques :

A. Entretiens cliniques individuels :

- évaluer les difficultés psychologiques des patients du service, leurs attentes vis-à-vis de leur prise en charge dans le service, la présence ou non d'hypothèse de trouble alimentaire, addictif, psychopathologique, ainsi que le retentissement de ce(s) trouble(s), et leurs antécédents.
- aider le patient à traiter les problématiques psychiques qui viennent entraver le traitement des addictions ou des troubles du comportement alimentaire ;
- apporter un éclairage sur le fonctionnement psychique du patient et les troubles psychopathologiques dont il peut souffrir ;
- accompagner dans la résolution de problème.

B. Réunions d'équipe :

- aborder le cas des patients les plus urgents ou complexes, en croisant les regards pluri-professionnels de l'équipe ;
- exposer les éléments synthétisés d'une clinique situation complexe ;
- apporter une analyse clinique sur les situations abordées ;
- participer à une réflexion conjointe concernant la conduite à tenir sur les situations abordées ;
- participer à l'élaboration de projets d'équipe et de service ;
- participer régulièrement aux réunions du collège des psychologues en alternance avec vos collègues du service.

C. Ateliers ETP :

- participer à la conception et la réactualisation d'ateliers d'ETP.
- animer des ateliers seul ou en binôme avec un professionnel d'un autre champ de compétence ou avec un patient partenaire.

D. Hôpital de jour :

- participer à l'évaluation pluridisciplinaire de situations complexes sur un temps contraint ;
- participer à l'ébauche d'hypothèses étiologiques et/ou fonctionnelles des problématiques du patient.
- synthétiser l'évaluation psychologique afin d'en transmettre les éléments clés aux professionnels de santé externes accompagnant le patient ;
- synthétiser l'évaluation psychologique afin d'en transmettre les éléments clés de manière adaptée au patient.

E. Participation à des missions de prévention et d'éducation à la santé au sein de la structure et hors les murs :

- construction du contenu des interventions
- animation des interventions seul ou en binôme avec un autre professionnel du service.

3. Compétences requises :

- master 2 en psychologie ;
- connaissances en psychopathologie clinique ;
- formation en ETP ou possibilité de formation à très court terme ;
- travail en équipe ;
- autonomie dans le respect des limites de sa fonction : vous serez responsable en toute autonomie du choix et de l'application de vos modes d'intervention, des méthodes ou techniques que vous choisirez de mettre en oeuvre ainsi que des avis que vous formulerez ;
- respect du secret professionnel dans les conditions et les limites des dispositions du code pénal.